



DYNAMIQUES DU PEUPEMENT RÉSIDENTIEL

RÉSUMÉ : *Cet article* présente une synthèse des concepts et des méthodes qui permettent d'étudier les évolutions du peuplement urbain, en les considérant comme la résultante d'interactions entre la transformation du parc immobilier et la mobilité résidentielle. Le concept de filtering process, développé par les sociologues de l'École de Chicago, offre un cadre théorique pour l'étude de cette question. L'article tente de dépasser ce concept en s'appuyant sur des travaux portant sur la sédimentation et la transformation des parcs de logements à différentes échelles, puis sur les résultats de recherches récentes sur la mobilité résidentielle. Ces travaux permettent de préciser des notions relatives aux positions des ménages dans l'espace socio-résidentiel et aux effets des contextes sociaux et morphologiques. Ces notions sont ensuite utilisées dans une nouvelle lecture des résultats des applications des chaînes de vacance de logements, méthode qui permet d'associer les filières de mobilité résidentielle aux évolutions du parc de logement. Cet angle de vue met l'accent sur le rôle prépondérant des logiques résidentielles des ménages. Elles agissent sur les effets de contexte et produisent des filières de mobilité relativement cloisonnées. Elles pré-déterminent ainsi la nature et l'ampleur des processus qui transforment le peuplement résidentiel.*

INTRODUCTION

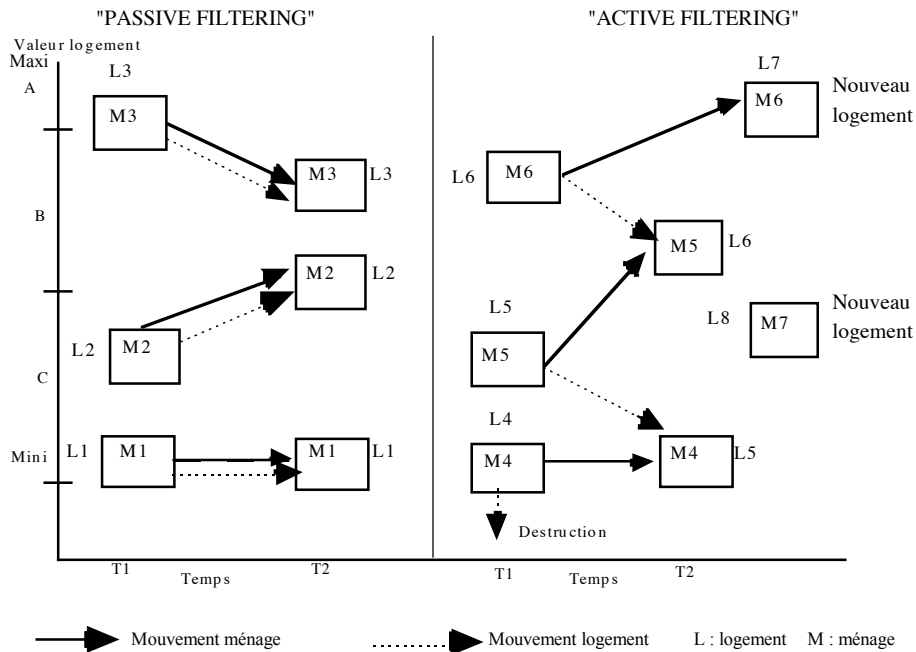
L'espace urbain est tout à la fois un produit social, un milieu et un enjeu (Grafmeyer, 1994a, p. 24-26). En tant que support physique d'une pratique sociale, la morphologie de l'habitat urbain fait partie intégrante de l'étude du peuplement résidentiel. Ce constat n'est pas très éloigné des vues des géographes français du début du siècle, qui avaient mis en évidence les relations étroites entre les statuts professionnels et les formes d'habitat dans une société à dominante rurale (Demangeon, 1921 ; Vidal de la Blache, 1921 ; Sorre, 1952). Durkheim lui-même notait que *le type d'habitation qui s'impose à nous n'est que la manière dont le monde autour de nous et, en partie, les générations antérieures se sont accoutumées à construire des maisons* (1895, p. 106 de l'édition de 1988). Mais, à l'époque, il était encore possible de lire l'organisation sociale de l'espace à partir de la distribution et de la dispersion des morphologies de l'habitat. Les historiens et les sociologues s'intéressant aux sociétés industrielles de la fin du XIX^e siècle et de la première moitié du XX^e siècle savent bien que la distribution des types d'habitat dans

* Ce texte a bénéficié de la lecture attentive et des remarques critiques d'Antoine Haumont (CRH-UMR LOUEST).



un second temps, cette inadéquation peut tout autant provoquer un départ des occupants et leur remplacement par des ménages dont les caractéristiques seront conformes aux nouvelles caractéristiques du logement. Là aussi, ce mécanisme aboutit à une transformation du peuplement.

Dans le prolongement de ce modèle, de nombreux travaux portant sur les processus d'affectation ont tenté d'articuler ces deux cas de figure dans un même concept. En ce sens ils marquent une étape importante dans la connaissance des dynamiques du peuplement résidentiel. Ces travaux s'étalent sur une trentaine d'années et ont dans leur quasi-totalité été produits par des chercheurs anglo-saxons. On doit cependant à Larry. S. Bourne une présentation claire et synthétique du concept de *filtering process*.



Un exemple de *filtering process*
(D'après L. S. Bourne, 1981, p. 151)

La colonne de gauche propose une version de changement de position résidentielle du ménage alors qu'il reste stable dans son logement. Il s'agit d'une mobilité passive provoquée uniquement par des mécanismes dus aux évolutions du marché de l'immobilier. Le processus est assez simple, il montre que lorsqu'un logement prend, perd ou garde sa valeur, la position résidentielle du ménage croît, décroît ou reste stable dans l'aire du marché.

La colonne de droite décrit un mécanisme plus complexe en ce qu'il fait intervenir, en plus des évolutions du marché de l'immobilier, les effets des décisions des ménages à travers leur mobilité résidentielle. Pour eux, il s'agit donc d'un change-



chaînes qui s'exercent sur un espace donné à partir de la seule observation d'une séquence de ces chaînes.

Les chaînes de Markov déterminent la mobilité de la vacance des logements à partir d'un calcul de l'offre générée par les départs des ménages. Cela permet d'y introduire tous les facteurs produisant une vacance initiale, c'est-à-dire les constructions, les décès et les départs vers l'extérieur de l'espace étudié (Hoomeyer et Schoelten, 1984 ; Filius *et al.*, 1992). Ce modèle a fait l'objet d'importantes investigations ces dernières années, afin d'introduire des variables exogènes à un système qui fonctionnait jusqu'alors en « circuit fermé ». Récemment, deux chercheurs, P. C. Emmi et L. Magnusson (1994), ont ainsi proposé d'effectuer ce calcul à partir du modèle de Léontief. Les probabilités de déplacement de la vacance sont alors calculées à partir des entrées dans le logement. Cela permet d'introduire les causes d'arrêts de chaînes, à savoir les destructions, la formation de nouveaux ménages et les arrivées de ménages provenant de l'extérieur de l'espace étudié. Les deux chercheurs estiment que les performances des modèles de Markov et de Léontief sont équivalentes : ils donnent des résultats satisfaisants pour des simulations portant sur cinq ans, au-delà les résultats sont plus incertains.

Quoi qu'il en soit, ces deux modèles nécessitent pour fonctionner de répondre à trois critères théoriques (Emmi et Magnusson, 1988). Le premier critère est l'hypothèse de « markovité », elle implique que l'élément qui subit le transfert entre les différents segments doit agir de manière indépendante du niveau auquel il se trouve dans la chaîne. Ceci est logique dans la mesure où ce sont les probabilités de l'offre primaire qui sont reproduites à chaque itération. Le second critère est l'hypothèse de « d'homogénéité » qui implique une probabilité de déplacement de la vacance identique pour l'ensemble des logements qui constitue chacun des segments du parc, ce qui est également logique car ce sont les mêmes probabilités qui sont affectées à l'ensemble des logements composant chacun des segments. Enfin, le troisième critère est l'hypothèse de « stabilité » qui implique que quelle que soit la période de simulation, les probabilités de transfert demeurent les mêmes, ce qui est justifié par le fait que ce sont les probabilités initiales qui servent à évaluer le déplacement de la vacance sur la période de simulation.

Si l'on considère, avec Emmi et Magnusson, que l'élément qui se déplace est la « vacance » du logement, ces chaînes répondent à ces trois critères car il s'agit de logements donc des unités sans mémoire et homogènes. Mais si l'on considère que le déplacement de la vacance est directement lié aux logiques résidentielles des ménages, la question est plus délicate à résoudre. On ne peut donc échapper à une réflexion sur la signification du processus dont la méthode, tant empirique que modélisatrice, doit rendre compte.

4. 2. VALIDITE DES INDICATEURS POUR L'ETUDE DU PEUPLEMENT RESIDENTIEL

En théorie, on voit bien les multiples avantages de la démarche pour la connaissance des dynamiques du peuplement résidentiel. Elle permet de reconstituer une partie de l'histoire résidentielle des ménages, puisqu'ils sont observés dans une séquence de leur parcours et que nous connaissons leur logement antérieur et leur logement actuel. Elle permet également de saisir une séquence de l'histoire de l'occupation des logements puisque nous connaissons alors les occupants antérieurs



et les occupants actuels. Ces deux histoires peuvent être reliées à la transformation de la structure du parc de logements et aux chaînes de mobilité des ménages. On peut ainsi étudier le peuplement à travers des filières résidentielles, que l'on peut interpréter à partir des relations entre la transformation du parc immobilier et les logiques résidentielles des ménages.

Mais dans la pratique, la plupart des travaux sur les chaînes de vacance visent à saisir le marché local du logement. De ce fait, et on peut le regretter, rares sont ceux qui intègrent les pratiques résidentielles des ménages aux processus mis en évidence. Les indicateurs les plus usuels utilisés dans ces démarches peuvent cependant être lus à travers cette problématique. Qu'ils relèvent de la méthode par entretiens ou des modèles de simulation, ces indicateurs sont de même nature, pour l'essentiel ils portent sur la fluidité des mouvements et la plasticité du parc.

Les indicateurs portant sur la fluidité concernent en premier lieu la longueur des chaînes. Ils visent à connaître le nombre de déménagements induits par la libération ou la construction d'un logement situé en début de chaîne. En 1978, C. A. Sharpe a dressé un tableau comparatif des longueurs de chaîne établi à partir des principales applications de la démarche, et ceci indépendamment de leur aire d'observation. On y voit que les longueurs de chaînes varient entre 1,3 (tous les trois logements créés environ quatre ménages sont logés) et 2,5 (tous les deux logements créés cinq ménages bougent). Ces résultats corroborent ceux issus des principales applications françaises qui, sans simulation et redressement, mettent en évidence des longueurs variant entre 1,3 et 1,95.

Ces longueurs apparaissent indépendantes de l'aire d'étude, c'est-à-dire que ce n'est pas le niveau d'observation le plus large qui donne forcément les longueurs de chaîne les plus grandes. Françoise Soullignac (1995) constate, à partir d'une reconstitution des chaînes sur l'ensemble de l'Île-de-France, que la faiblesse des longueurs vient en grande partie de la difficulté à constituer une base de données fiables. En pondérant les chaînes non abouties par le résultat des chaînes abouties elle trouve ainsi des résultats pouvant, pour certains secteurs de parc, varier du simple au double. Il est également vrai que les résultats des simulations des chaînes de Markov donnent en général des longueurs plus importantes. Mais ce constat ne suffit pas à expliquer la faible sensibilité des longueurs au niveau d'observation, dans la mesure où toutes les enquêtes subissent d'importants taux de chute. Sharpe explique cette insensibilité par l'existence d'autres facteurs venant interférer sur la longueur des chaînes comme la croissance du site observé, le taux d'immigration ou le taux de décohabitation ; nous y reviendrons.

Si les longueurs varient peu selon l'échelon d'observation, en revanche elles apparaissent très sensibles aux caractéristiques du parc générant les effets de chaînes. Quelle que soit la période étudiée ou le site, quelle que soit la méthode d'observation, les résultats font le constat que les grands logements produisent des chaînes plus longues que les petits, et s'accordent sur le fait que l'accession à la propriété provoque des chaînes plus longues que le parc en location⁶. En ce qui

6. Par exemple en Île-de-France en résultat pondéré, on trouve une longueur de 3,92 pour les chaînes générées par les logements de quatre et cinq pièces, et une longueur de 1,69 pour celles générées par les logements de une et deux pièces. Les chaînes générées par les logements en accession à la



empêcher une mobilité locale de se développer ; mais, un faible attrait de la population locale pour son contexte marqué socialement le site et le rend peu attractif pour des ménages qui n'y habitent pas.

À l'aide de ces deux indicateurs, la plupart des études sur les chaînes de vacance de logement se sont attachées à observer le degré de plasticité du parc, c'est-à-dire à mesurer le degré des échanges entre les différents segments d'habitat. L'enjeu était de comprendre si les processus en chaîne permettaient aux ménages d'améliorer leur condition d'habitation. Sur la base des travaux réalisés sur d'autres sites et de l'application qu'il avait lui-même réalisée à Toronto, Sharpe concluait en 1978 que *les résultats des recherches sur les chaînes de vacance remettent en question ce qui est généralement admis, à savoir qu'une offre de nouveaux logements permettrait indirectement une amélioration des conditions d'habitation des ménages à faibles revenus et des minorités ethniques* (page 137).⁷ Par « nouveaux logements », Sharpe entend les logements neufs et coûteux en accession à la propriété, et il constate à partir de son application que les chaînes les plus longues sont initiées par les logements aux coûts les moins élevés. D'autres travaux plus récents s'accordent sur le même constat. Ainsi, Forrest et Murie montrent, à partir d'une observation des chaînes réalisées en 1989 dans six sites du Sud-Est de l'Angleterre, que *les nouveaux logements* (en accession à la propriété) *ont engendré une chaîne de mouvement qui s'est maintenue de façon quasi exclusive au sein du secteur de l'accession à la propriété, et n'a pas eu d'interaction avec le secteur locatif*, plus loin ils constatent encore que *les similarités entre ceux qui se trouvent dans les logements neufs et les logements libérés étaient plus évidentes que les différences. La proportion de chefs de ménages exerçant une profession libérale ou étant cadre est restée relativement constante dans les différentes séquences des chaînes* (page 281)⁸. Enfin, dans une application encore plus récente réalisée en 1993, Françoise Soullignac constate au sujet des chaînes initiées à partir de la construction neuve en Île-de-France que *c'est dans l'accession que le recrutement est le plus composite et dans le locatif privé qu'il est le plus homogène. Dans ce dernier cas, la grande majorité des candidats circule à l'intérieur de ce même secteur, tandis qu'un peu plus du tiers des ménages qui se dirigent vers une HLM occupaient déjà un logement social auparavant. (...) C'est dans le PAP (accession aidée) que la part de l'accession antérieure est la plus faible. (...) Et c'est dans l'accession privée que le recrutement HLM est le plus faible. La perméabilité entre les secteurs n'efface donc pas la séparation entre circuit à dominante sociale et circuit à dominante privée* (Soullignac, 1995, p. 28). Ces résultats montrent ainsi qu'au-delà des caractéristiques propres à chacun des sites, les filières des chaînes sont très cloisonnées. Les caractéristiques socio-résidentielles des occupants des logements de début de chaînes pré-déterminent ainsi celles des ménages impliqués dans les filières de chaînes que leur mobilité a créées.

7. Traduit par nos soins.

8. Traduit par nos soins.



qui veut que la probabilité de libération d'un logement soit indépendante de sa position dans la chaîne n'est donc pas validée⁹.

Ces remarques ne condamnent pas pour autant les travaux de simulation par les chaînes de Markov. Ils montrent cependant qu'il est difficile de déterminer le sens des chaînes de vacance sans les associer aux contextes dans lesquels elles se produisent, aux parcours résidentiels et aux positions socio-résidentielles des ménages impliqués dans ces chaînes. À ce jour, aucune démarche n'a associé ces trois éléments. Dans le même temps, une lecture de travaux et d'indicateurs qui n'avaient pas pour objectif de les associer ne peut aboutir à des conclusions totalement satisfaisantes. Si elle peut mettre en évidence de grandes tendances, il est indéniable que tous les parcours, même situés dans des filières cloisonnées, ne sont pas ascendants. Il est également probable que certaines filières sont moins perméables que d'autres, ne serait-ce que parce qu'en période de crise économique les mobilités sociales ascendantes peuvent continuer à se produire, tandis que les descendantes augmentent. Où se situent les zones d'échange, comment varient-elles selon les contextes et la nature des parcours ? Ces questions restent posées, même si des travaux récents, qui accordent une plus grande place aux caractéristiques socio-démographiques des ménages en mobilité entre les fractions de parc, ont montré que les logiques résidentielles permettaient de situer les grands segments de parc à la fois dans les parcours des ménages et dans la structure du système local. Les politiques locales de l'habitat et les mobilités font varier ces positions dans le temps et l'espace (Lévy, 1992). Cet ensemble montre que ces travaux devront être réalisés au niveau local, et qu'ils devront s'appuyer sur des indicateurs originaux qui intègrent le fait *que la structure est l'effet émergent des interactions*, pour reprendre les termes de Degenne et Forse (1994) exposant les théories de l'analyse structurale. Dans ce cadre beaucoup reste à faire pour développer, adapter et améliorer l'approche par les chaînes de vacance.

CONCLUSION

Si le concept de *filtering process* et la formulation qu'en a proposée L. S. Bourne montraient l'existence d'une dynamique du peuplement résidentiel générée par des interactions entre les évolutions du stock de logement et les logiques et les mobilités résidentielles des ménages, à la vue des différents travaux qui viennent d'être évoqués nous pouvons prolonger et compléter ce constat. Dans une forme plus conceptuelle, le peuplement résidentiel peut être considéré comme une structure auto-constituée, car s'il constitue un espace socio-résidentiel produit par ces interactions, dans le même temps il les contraint, les oriente et leur donne sens. On est donc face à des mécanismes d'interdépendances dans lesquels les interrelations génèrent une structure qui les fera évoluer, et qui en retour modifie la structure elle-même. Les logiques résidentielles des ménages sont prépondérantes dans ces mécanismes. Elles agissent sur les effets de contexte et produisent des filières de mobilité relativement

9. Hubert Jayet, en économiste, tire des conclusions similaires sur l'utilisation du modèle markovien aux simulations des flux migratoires urbains : *ce système migratoire fonctionne sur un modèle de la ville qui réduit celle-ci à la coexistence passive des individus qui y sont localisés* (Jayet, 1993, p. 81, au sujet du modèle de Weidling et Haag).

cloisonnées. Elles prédéterminent ainsi la nature et l'ampleur des processus qui transforment le peuplement résidentiel.

Même s'ils ne s'inscrivent pas dans cette problématique, les différents travaux menés ces dernières années sur l'un ou l'autre des aspects de la question du peuplement résidentiel montrent que l'on peut produire des indicateurs dynamiques révélateurs des interactions. Nous avons vu les perspectives offertes par la reconstitution des filières de mobilité pour interpréter le jeu interactif de l'offre et des pratiques résidentielles dans les évolutions du peuplement. Mais ces filières, aussi cloisonnées soient-elles, ne prennent sens que dans des contextes et des niveaux précis. Quels que soient les lieux et le niveau d'observation, la connaissance des dynamiques du peuplement impose une connaissance de la structure de l'espace socio-résidentiel. Cette structure est construite par les positions socio-résidentielles des logements et des ménages évoluant dans l'espace géographique étudié. En tant qu'indicateurs de processus interdépendants, les positions socio-résidentielles et les filières de mobilités sont elles-mêmes interdépendantes. Ce constat montre que la connaissance de la dynamique de la structure passe tout autant par un travail sur les composantes et le sens de la structure que sur les interrelations qui génèrent son évolution.

Sur l'un ou l'autre de ces aspects et malgré des avancées notables, beaucoup reste à faire. Les filières de mobilité sont difficiles à mettre en évidence : les variations de l'offre sont délicates à observer et à reconstituer, et les pratiques résidentielles reposent sur de multiples événements qui mettent en jeu le cycle de vie du ménage, le domaine familial et professionnel, son mode de vie, ses modèles culturels, ses intérêts économiques, etc. En tant qu'indicateurs d'une structure qui subit des effets d'échelle et des variations spatio-temporelles, les positions socio-résidentielles sont une notion relative, qu'il est nécessaire de ré-objectiver à chaque changement de site et de niveau d'observation. De plus et par définition, cette objectivation impose de travailler sur l'ensemble des positions socio-résidentielles qui caractérise une structure. C'est l'une des raisons pour laquelle l'étude des dynamiques du peuplement résidentiel doit reposer sur des travaux longs et détaillés visant d'une part à identifier et modéliser des microstructures, et d'autre part à cerner les processus à des niveaux plus larges. Mais malheureusement, ces différents travaux sont rarement inscrits dans un même programme de recherche, ce qui rend difficile la nécessaire confrontation entre les processus producteurs de macro- et de microstructures socio-résidentielles.

Le peuplement résidentiel n'est pas le seul champ concerné par une complexité relevant d'interactions entre des éléments dynamiques, d'effets de contexte et d'effets de période. La dynamique du système d'emploi, par exemple, renvoie à des mobilités professionnelles interdépendantes dans la mesure où elles génèrent des offres dans les différentes filières, elle subit également des effets d'entreprises qui valorisent de façon différenciée les différents statuts socioprofessionnels. Le système éducatif lui-même n'est pas très éloigné de cette logique, car il repose sur des filières imposées par les contraintes institutionnelles, des mobilités interdépendantes dans les différentes filières de formation, et des effets d'établissement qui peuvent générer des pratiques d'éviction et d'attraction. Mais comparé à ces deux systèmes, le domaine du logement est particulier dans la mesure où les marges d'initiatives des ménages sont considérables et produisent de



multiples formes d'adaptation. Bien au-delà des institutions et des caractéristiques morphologiques, les logiques des individus et des ménages apparaissent plus qu'ailleurs productrices de sens. C'est sans doute sur ce point que la contribution de ces recherches au débat sur les dynamiques des pratiques sociales est la plus originale.

Jean-Pierre LEVY
CNRS-CRH/LOUEST (UMR 220 du CNRS)
École d'architecture de Paris-La Défense
41, Allée Le Corbusier 92023 NANTERRE Cedex
Jean-Pierre.Levy@paris-ladefense.archi.fr



REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ARBONVILLE, D., BONVALET, C. 1992. Conditions de logements et types de ménages. Résultats de l'enquête logement 1988, *Population*, n° 5.
- AKIRI, P. 1989. La modélisation de la mobilité résidentielle : l'exemple du Havre, *Cahiers Géographiques de Rouen*, vol. 31.
- ALEXANDRE, E., LEMAIRE, J.-L., MIOSSEC, A., THIRY, A. 1993. *Répercussions de la mise en location de logements SOGINORPA et HLM*, Lille, CREPAH, ORHA.
- BERGER, M., LUCKMANN, T. 1966. *La construction sociale de la réalité*, Paris, Méridien-Klincksieck, 1986, pour la traduction française.
- BERGER, M., RHEIN, C. 1988. Parc de logements, structures des ménages et division sociale de l'espace en Île-de-France, *Strates*, n° 3.
- BONVALET, C. 1987. Les Parisiens dans leur maturité : origine, parcours, intégration, *Population*, n° 3.
- BONVALET, C., GOTMAN, A. (éd.). 1993. *Le logement, une affaire de famille*, Paris, L'Harmattan.
- BOUDIMBOU, G. 1993. Stratégie résidentielle des immigrés congolais en France, *Les Annales de la Recherche Urbaine*, n° 59-60.
- BOURNE, L. S. 1981. *The Geography of Housing*, Londres, Arnold.
- BRUN, J. 1994. Essai critique sur la notion de ségrégation et sur son usage en géographie dans BRUN J. et RHEIN, C. (éd). *La ségrégation dans la ville*, Paris, L'Harmattan.
- CHAMBOREDON, J.-C., LEMAIRE, M. 1970. Proximité spatiale et distance sociale, *Revue Française de Sociologie*, XI, n° 1.
- COING, H., DRIANT, J.-C. 1993. *Approche comparative de la diversité des marchés locaux de l'habitat. Recherche exploratoire*. Paris, PCA.
- CORCUFF, P. 1995. *Les Nouvelles Sociologies*, Paris, Nathan, coll. 128.
- CORNUEL, D., DURIEZ, B. 1983. *Le mirage urbain. Histoire du logement à Roubaix*, Paris, Anthropos, 1983.
- COURGEAU, D. 1988. *Méthodes de mesure de la mobilité spatiale*, Paris, INED.
- COURGEAU, D. 1995. Mobilité : déménagement et emploi, in ASCHER, F. (éd.), *Le logement en questions*, La Tour d'Aigues, édition de l'Aube, 1995.
- CRIBIER, F. 1989. Itinéraires résidentiels et stratégies d'une génération de Parisiens à deux périodes de leur vie, *Les Annales de la Recherche Urbaine*, n° 41.
- CURCI, G. 1991. Portrait du locataire, *Économie et Statistique, le logement*, n° 240.
- DEGENNE, A., FORSE, M. 1994. *Les Réseaux sociaux. Une analyse structurale en sociologie*. Paris, Armand Colin.
- DEMANGEON, A. 1921. L'habitation en France. Essai de classification des principaux types, *Annales de Géographie*.
- DRIANT, J.-C. 1995. *Les marchés locaux du logement*, Paris, Presses des Ponts et Chaussées.
- DUBAR, C. 1995. *La socialisation. Construction des identités sociales et professionnelles*, Coll. U, Paris, A. Colin.
- DURKHEIM, E. 1895. *Les règles de la méthode sociologique*, Paris, Alcan ; Paris, Champs Flammarion, 1988.
- ELIAS, N. 1993. *Engagement et distanciation, Contributions à la sociologie de la connaissance*, Paris, Fayard pour la traduction française, et aux éditions Fayard Pocket, 1995.



- EMMI, P.C., MAGNUSSON, L. 1988. Residential Vacancy Chain Models of an Urban Housing Market, *Scandinavian Housing and Planning Research*, 5.
- EMMI, P.C., MAGNUSSON, L. 1994. The Predictive Accuracy of Residential Vacancy Chain Models, *Urban studies*, Vol. 31, n° 7.
- FILIUS, F., DIELEMAN, F., HOOIMEIJER, P. 1992. Sortie du marché du logement, offre primaire et chaînes de vacance des logements, *La ville en mouvement : habitat et habitants*, LELIEVRE E. et LEVY-VROELANT C. éditeurs, Paris, L'Harmattan.
- FILIPPI, B. 1994. Observation de la mobilité résidentielle, analyse des effets de chaînes de vacance et approches systémiques des marchés locaux de l'habitat : comment observer et modéliser ». Communication présentée au séminaire « marchés locaux de l'habitat, Lille le 17 mars 1994, GDR « socio-économie de l'habitat » du CNRS.
- FILIPPI, B. 1996. *Le marché du logement en 1994, premiers résultats de l'enquête mobilité en 1995*, Paris, OLAP.
- FIRESTONE, O.J. 1951. *Residential Real Estate in Canada*, Toronto, University of Toronto Press.
- FORREST, R., MURIE, A. 1994. The Dynamics of the Owner-Occupied Housing Market in Southern England in the late 1980s : a Study of New Building and Vacancy Chains, *Regional studies*, vol. 28, 3.
- FREY, J.-P. 1986. *La ville industrielle et ses urbanités, La distinction ouvriers/employés. Le Creusot, 1870-1930*, Liège, Mardaga, 1986.
- GOUX, D. 1991. Coup de frein sur les carrières, *Économie et Statistique*, n° 249.
- GRAFMEYER, Y., JOSEH, I. 1979. *L'école de Chicago. Naissance de l'écologie urbaine*, Paris, Champ Urbain.
- GRAFMEYER, Y. 1994a. *Sociologie urbaine*, Paris, Nathan, Coll. 128.
- GRAFMEYER, Y. 1994b. Regards sociologiques sur la ségrégation dans BRUN J. et RHEIN C. (éd). *La ségrégation dans la ville*, Paris, L'Harmattan.
- GRAFMEYER, Y. 1995. Sociabilités urbaines, in ASCHER F. (éd). *Le logement en questions*, La Tour d'Aigues, Éditions de l'Aube.
- HAUMONT, A. 1993. La mobilité intra-urbaine, *Les Annales de la Recherche Urbaine*, n° 59-60.
- HAUMONT, N., SEGAUD, M.(éd.). 1989. *Familles, Modes de vie et Habitat*, Paris, L'Harmattan.
- HOOIMEIJER, P., SCHOELTEN, H.J. 1984. The Use of Vacancy Chains and Loglinear Models to Analyse Relationships Among Housing Submarkets, *Tijdschrift voor Econ. en Soc. geograhie*, 75,3.
- HOYT, H. 1939. *The structure and growth of residential neighbourhoods in american cities*, Washington FHA.
- JOUSSELIN, B., SUAT, C. 1993. *La mobilité résidentielle des ménages à Paris (septembre 1991-Septembre 1992)*, Paris, Ministère du logement, DHC, OLAP.
- JAYET, H. 1993. Les modèles d'auto-organisation urbaine à mi-chemin ? dans LEPETIT B. et PUMAIN D. *Temporalités urbaines*, Paris, Anthropos.
- KUKLICK, H. 1995. L'école de Chicago et la planification urbaine, dans GRAFMEYER, Y., JOSEPH, I., *L'école de Chicago, Naissance de l'écologie urbaine*, Paris, Aubier, 4^{ème} édition.

JEAN-PIERRE LEVY



WATSON, C. J. 1974. Vacancy Chains, Filtering, and the Public Sector, *Journal of the American Institute of Planners*, n° 5.

WHITE, H. C. 1971. Multipliers, Vacancy Chains, and Filtering in Housing, *Journal of the American Institute of Planners*.